



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Travaux d'approfondissement des indicateurs en vue du rapport annuel

Séance plénière du COR
13 avril 2016

Secrétariat général du COR

Plan de la présentation

- **Retour sur les taux de remplacement (TR) et la durée de carrière**
 - *TR du non-cadre du privé et coefficients de solidarité*
 - *TR du fonctionnaire de catégorie B et part des primes*
 - *Indicateur d'effort de durée de carrière*
- **Présentation des soldes financiers**
 - *Sensibilité aux hypothèses économiques retenues*
 - *Déclinaison base et intégrés / complémentaires*
- **Construction des scénarios économiques en vue de 2017**

Présentation des taux de remplacement

- Indicateur pour le suivi des objectifs du système de retraite : « *rapport, pour une année donnée [...] entre la moyenne des avantages de vieillesse perçus l'année de la liquidation et le revenu moyen d'activité perçu pendant la dernière année d'activité* » « *pour un **salarié non cadre**, à carrière ininterrompue... , projeté sur 10 ans* » (cas type n° 2 du COR)

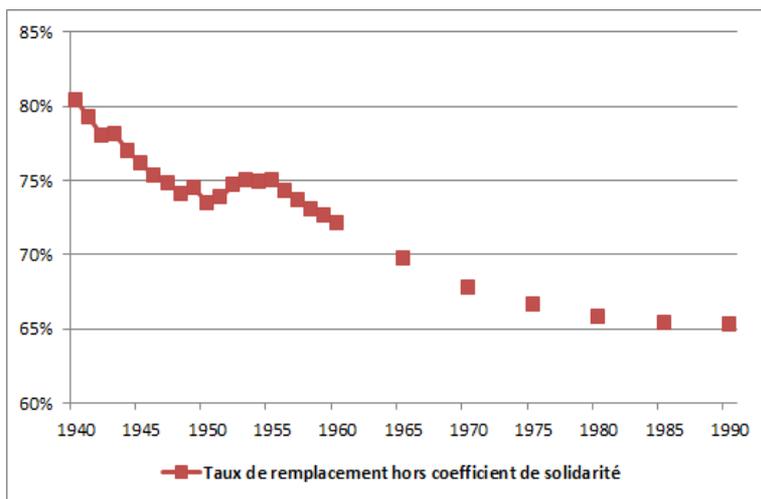
Décret n° 2014-654 du 20 juin 2014 relatif au Comité de suivi des retraites

- Prise en compte de l'accord AGIRC-ARRCO du 30 octobre 2015
 - Hypothèse pour les projections financières : pas de décalage d'âge
 - Une stricte prise en compte du décret amène à calculer l'indicateur avec le coefficient de solidarité pour le cas type n° 2 du COR (soumis à CSG à taux plein) et celui du salarié au SMIC (soumis à taux réduit de CSG)
 - Mais ce coefficient disparaît au bout de trois ans

Présentation du taux de remplacement à la liquidation pour le cas type n° 2 du COR

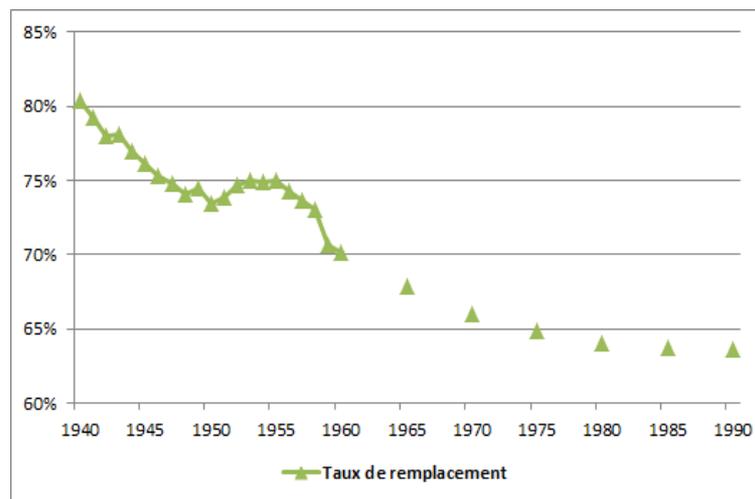
Cas type de salarié non-cadre du secteur privé à carrière complète :
Taux de remplacement net à la liquidation

Hors coefficient de solidarité temporaire
(départ au taux plein au régime général)



Source : DREES, modèle CALIPER. Calculs SG COR. Scénario B du rapport annuel de juin 2015.

Avec coefficient de solidarité temporaire
(départ au taux plein au régime général)



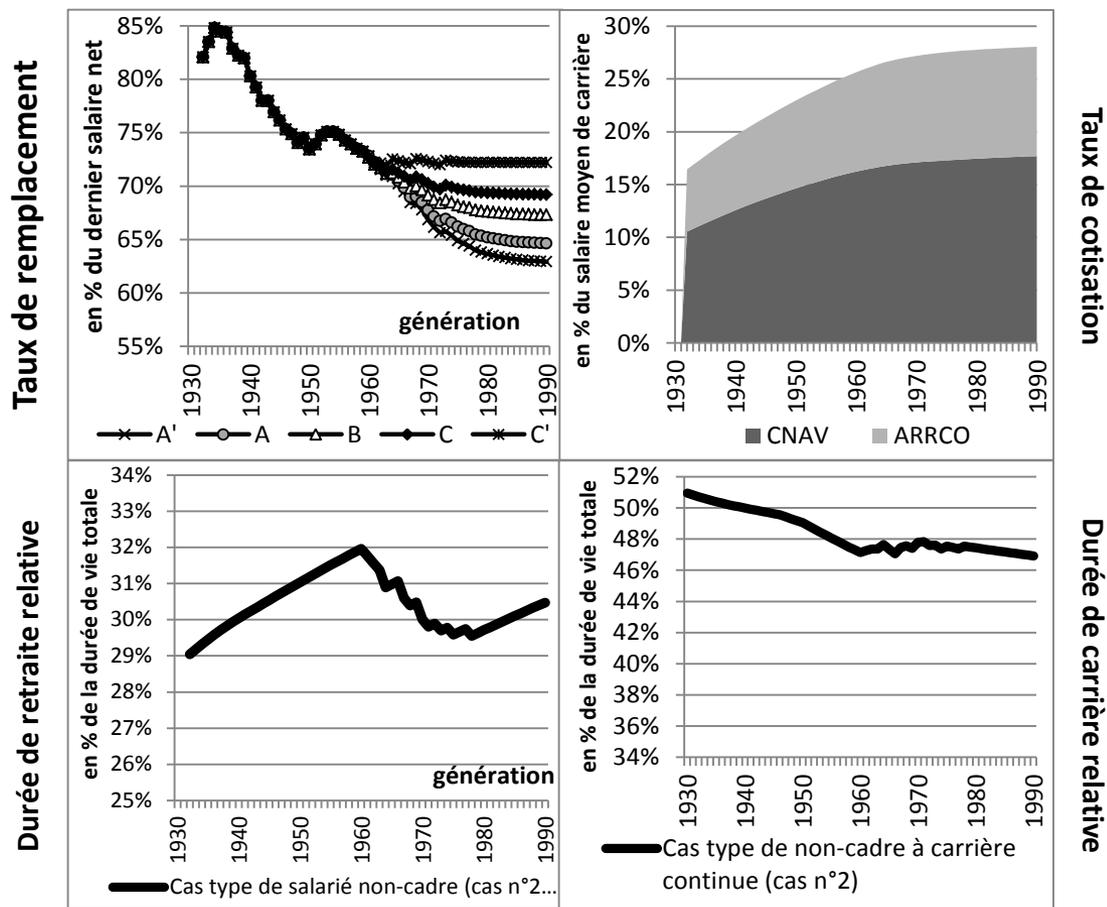
Source : DREES, modèle CALIPER. Calculs SG COR. Scénario B du rapport annuel de juin 2015.

Dans le rapport, cet indicateur est complété par l'indicateur de taux de remplacement net moyen sur le cycle de vie

Cas type de fonctionnaire d'État sédentaire de catégorie B

- Autre indicateur mentionné par décret : taux de remplacement, projeté sur 10 ans, « *d'un assuré ayant effectué toute sa carrière comme agent sédentaire de la **fonction publique de catégorie B** [...] défini comme le rapport entre la moyenne des avantages de vieillesse perçus l'année de la liquidation et le salaire moyen d'activité, y compris les primes, perçu la dernière année d'activité* » (cas type n° 5 du COR).
- Déterminant essentiel : la part des primes dans la rémunération → travaux DGAFP présentés lors de la séance de mai de 2016
- Objectif : présentation des taux de remplacement pour ce cas type selon deux hypothèses d'évolution de la part des primes en projection :
 - stabilité de la part des primes
 - poursuite des évolutions passées de la part des primes

Les 4 dimensions de l'équité : une représentation synthétique



**Ajouter l'indicateur relatif :
Effort de durée de carrière /
durée de vie ?**

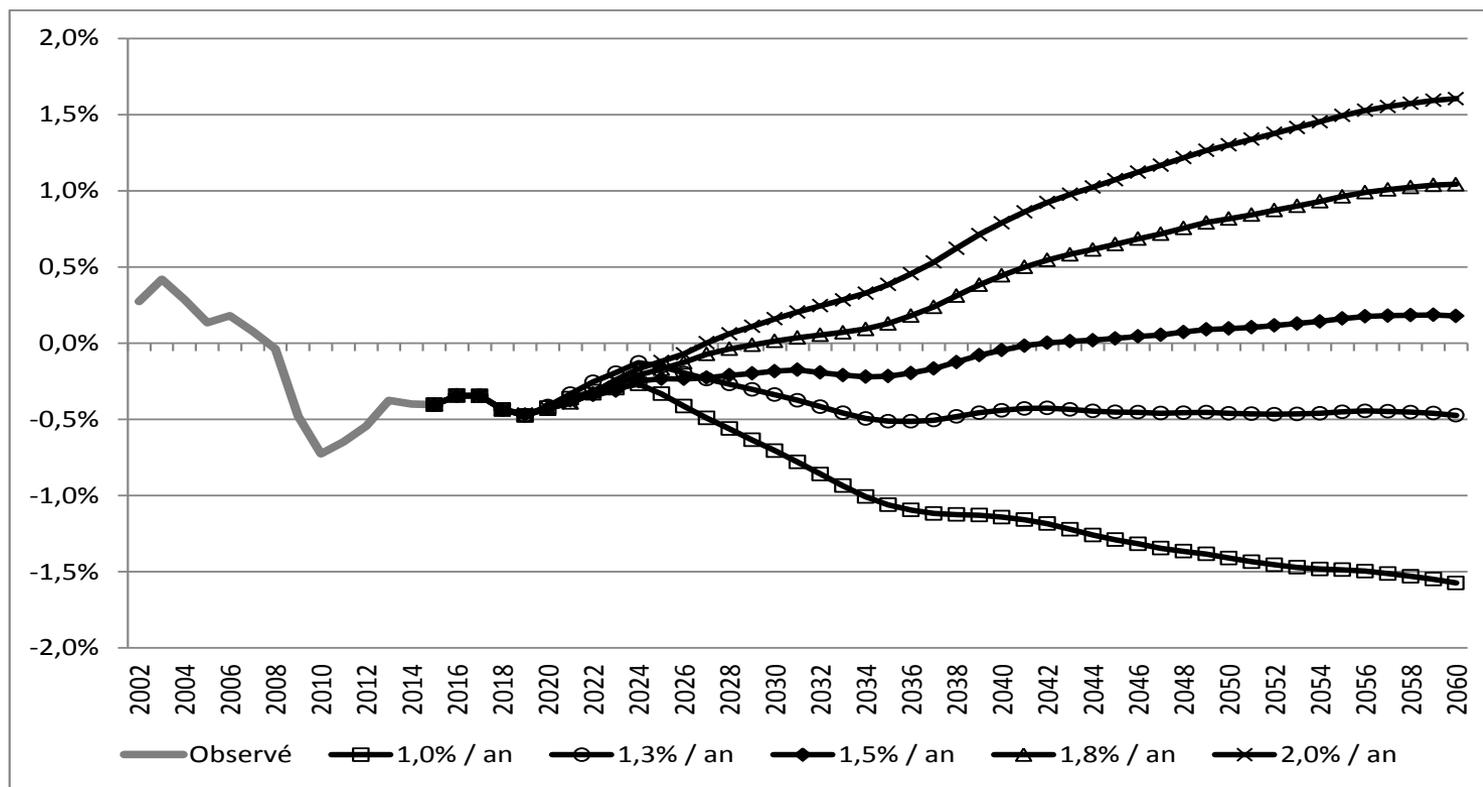
Source : Calculs SG COR. Scénario B du rapport annuel de juin 2015.

Nouvelle présentation des soldes financiers

- Soldes financiers annuels : déclinaison selon cinq scénarios de productivité du travail (de 1 % à 2 %) et un taux de chômage de 7 %, puis selon des variantes de taux de chômage de 4,5 % et 10 % pour différentes hypothèses de productivité (1 %, 1,5 % et 2 %)
- Par cohérence, les indicateurs relatifs à la pension moyenne seront également présentés avec un taux de chômage à 7 %
- Solde financier moyen à l'horizon de 25 ans : croisement des cinq hypothèses de productivité et des trois hypothèses de taux de chômage
- Présentation des résultats financiers des régimes de base et intégrés, d'une part, et des régimes complémentaires, d'autre part
- Les soldes financiers seront présentés selon la convention du COR

Solde financier annuel : illustration sur les projections 2015

Sensibilité au rythme de croissance à terme de la productivité du travail
(taux de chômage à terme de 7 %)



Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV et SASPA, hors RAFP. Projections hors compte pénibilité et hors accord AGIRC-ARRCO d'octobre 2015.

Sources : projections COR juin 2015 et extrapolations SG-COR avril 2016.

Solde financier moyen sur 25 ans : illustration sur les résultats 2015

Solde financier moyen à l'horizon de 25 ans

		en % du PIB					en % de la masse des revenus d'activité					en % de la masse des prestations versées				
Tx croiss sal LT →		1,00%	1,30%	1,50%	1,80%	2,00%	1,00%	1,30%	1,50%	1,80%	2,00%	1,00%	1,30%	1,50%	1,80%	2,00%
Tx croiss sal moy période →		1,04%	1,27%	1,41%	1,58%	1,71%	1,04%	1,27%	1,41%	1,58%	1,71%	1,04%	1,27%	1,41%	1,58%	1,71%
Tx chom LT	Tx chom moyen															
4,5%	6,3%	-0,5%	-0,2%	-0,1%	0,1%	0,2%	-1,0%	-0,4%	-0,2%	0,2%	0,4%	-3,5%	-1,4%	-0,8%	0,6%	1,5%
7,0%	8,0%	-0,6%	-0,4%	-0,3%	-0,1%	0,0%	-1,5%	-0,8%	-0,6%	-0,2%	0,1%	-4,8%	-2,8%	-2,0%	-0,7%	0,2%
10,0%	10,0%	-0,9%	-0,6%	-0,5%	-0,3%	-0,2%	-2,0%	-1,4%	-1,0%	-0,7%	-0,4%	-6,5%	-4,5%	-3,4%	-2,3%	-1,4%

Lecture : avec une productivité du travail augmentant de 1,04 % en moyenne par an, le solde financier cumulé sur les 25 prochaines années représenterait -0,5 % du PIB cumulé sur cette période ; il serait égal à -1 % de la masse des revenus d'activité ou -3,5 % de la masse des pensions (pour assurer l'équilibre financier du système de retraite en moyenne sur les 25 prochaines années, il faudrait par exemple une hausse de 1,0 point dès 2016 du taux de cotisation ou un abattement de 3,5 % dès 2016 sur toutes les pensions de retraite).

Note : solde financier actualisé en moyenne sur les 25 prochaines années (l'année 2015 étant incluse). Le taux d'actualisation est supposé égal chaque année à la productivité potentielle apparente du travail.

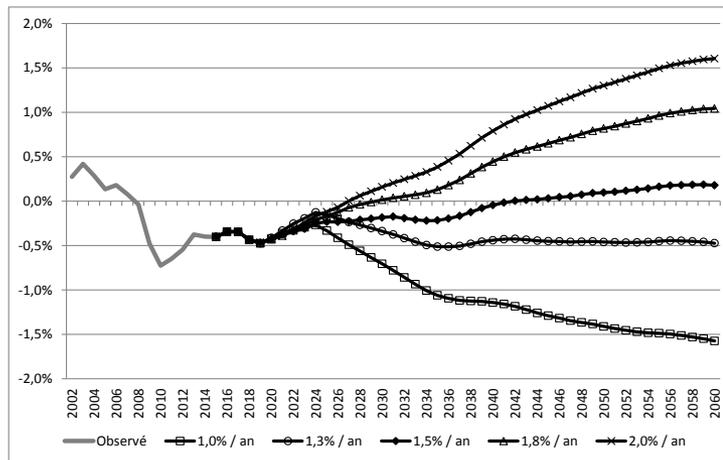
Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV et SASPA, hors RAFF. Projections hors compte pénibilité et hors accord AGIRC-ARRCO d'octobre 2015.

Source : projections COR juin 2015 et extrapolations SG-COR avril 2016.

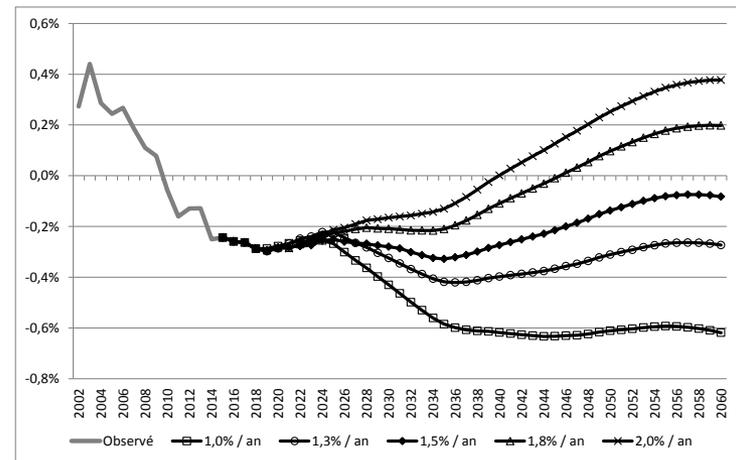
Déclinaison des résultats financiers par type de régime

Solde financier observé et projeté par type de régime
(taux de chômage = 7 %)

Régimes de base et intégrés



Régimes complémentaires



Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV et SASPA, hors RAFF.

Projections hors compte pénibilité et hors accord AGIRC-ARRCO d'octobre 2015.

Sources : projections COR juin 2015 et déclinaisons par type de régime SG-COR avril 2016.

Construction des scénarios économiques pour 2017

Contexte

- Exercice de projection complet en 2017
- Projections à législation constante
- Nouvelles projections démographiques et nouvelles projections de population active de l'INSEE (horizon 2070 ?)
- Délai de convergence entre court et long termes : 15 ans
- Nouvelle présentation des soldes financiers selon un taux de chômage à 7 % et des variantes à 4,5 % et 10 %
- Interrogation sur la fourchette des gains de productivité (voir la séance de janvier 2016 : « techno-pessimistes » vs « techno-optimistes »)



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Tous les documents du COR sur
www.cor-retraites.fr



[@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)